

Questions orales

Il faut maintenant que le gouvernement fédéral lance une campagne nationale en vue de remplacer le sel par le méthanol ou un acétate de calcium et de magnésium, appelé ACM. D'après un rapport de recherche de Dunn et Schenk publié récemment, l'une ou l'autre substance réduirait de moitié le coût de l'entretien routier en hiver. L'ACM et le méthanol améliorent tous deux la traction, ils empêchent la corrosion et n'ont pas d'effets nuisibles sur l'eau et le sol. Mieux encore, les deux substances peuvent se fabriquer à partir de la cellulose provenant de déchets naturels.

En août dernier, j'ai justement offert au ministre de mettre ces deux dégivreurs à l'essai dans ma circonscription, celle de Skeena. La route qui relie Smithers, Terrace, Kitimat et Prince Rupert présente une variété de conditions pour la conduite hivernale. Les véhicules existants peuvent servir à l'aspersion de l'ACM. Nous avons des déchets de bois à portée de la main, et Kitimat possède déjà une usine de méthanol.

Étant donné la décision rendue par la Cour suprême hier, et compte tenu que l'hiver approche, j'exhorte le gouvernement à entreprendre dès maintenant l'expérimentation de l'ACM et du méthanol. Ces deux substances constituent un moyen moins coûteux, plus efficace et plus écologique d'assurer la sécurité routière des Canadiens en hiver.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ PERMANENT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, il est triste de voir à quel point le gouvernement manipule sans cesse le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. D'abord, il a bloqué les enquêtes de Georges Grossmann et de John Quigley, puis il a congédié l'ancien président. Hier, le gouvernement a puisé à nouveau dans son enclos de remplaçants pour en parachuter quelques-uns au comité, où ils ont empoisonné l'atmosphère en exigeant le congédiement immédiat du directeur de la recherche.

Ils n'ont fourni aucune raison ni aucune preuve. Ils se sont contentés de sous-entendus, d'allégations non fondées et de motifs basement partisans. Des députés ministériels ont aussi proposé une motion visant à empêcher tout député d'avoir recours aux services de nos chercheurs tant qu'on n'aura pas bien évalué nos besoins en matière de recherches. C'est à mon avis une motion irréfléchie et antidémocratique qui porte atteinte à nos droits et privilèges de député.

Voilà un comité qui a fait preuve d'autorité et de perspicacité. A cause du gouvernement, il offre désormais une image triste et déprimante, ce qui montre ce que peut faire un gouvernement qui décide de mettre un terme à la liberté de parole

et à l'indépendance d'esprit de nos comités. Notre système et tous les Canadiens s'en trouvent appauvris.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'OPINION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Hier, à Somerset, au New Jersey, le président des États-Unis a parlé de l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis dans les termes suivants, et je cite:

S'il est vrai que le passé laisse présager l'avenir, alors nous savons vers quels résultats nous allons. Il y a près de 200 ans, les barrières commerciales ont disparu de la partie du continent correspondant aux États-Unis d'Amérique, après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution. Presque immédiatement, l'économie nationale qui était stagnante a connu un essor remarquable. L'Accord canado-américain sur le libre-échange est la nouvelle constitution de l'économie nord-américaine.

En réalité, ce que dit le président, c'est que l'économie canadienne est en train de devenir une partie de l'économie nord-américaine, sous l'égide des États-Unis. Pourquoi le Canada a-t-il paraphé un accord commercial assimilable à une nouvelle constitution pour l'économie nord-américaine, un accord commercial qui brade notre identité économique distincte sur cette moitié septentrionale du continent?

● (1420)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le très honorable chef de l'opposition continue à faire des déclarations farfelues et à semer la crainte et l'appréhension dans l'esprit des Canadiens. Il reconnaît sans doute—lui-même maître dans l'art de la persuasion—qu'il s'agit d'un accord qu'il faudra faire accepter des deux côtés de la frontière.

Il est clair que le gouvernement des États-Unis ainsi que les membres du Congrès qui sont favorables à la libéralisation des échanges commerciaux s'y efforceront. Le président des États-Unis s'y employait durant le débat au Canada. J'espère que nous pourrons nous engager dans un débat éclairé sans susciter la peur ni recourir à l'exagération, mais en nous en tenant vraiment aux faits.

J'invite le très honorable chef de l'opposition à relire le document et à s'en tenir aux faits. Je crois très sincèrement que les Canadiens sont prêts à s'engager dans un débat éclairé. Je l'invite à se joindre à ce genre de débat.

Des voix: Bravo!